



contact@emeraudetransitionenergetique.fr  
<http://emeraudetransitionenergetique.fr/>  
07 67 92 17 37

## Agenda

**7 février à Saint-Jouan des Guérets**  
**19 h – salle socio culturelle**

ETE et CVRE présenteront leurs actions dans le cadre d'une réunion publique organisée par le Pays de Saint-Malo sur le thème « Pourquoi investir dans le photovoltaïque »



# Lettre de l'été

N° 7 Décembre 2022

## Embarquez !

### Les défis "ÉnergiéO"

Dans le cadre du projet « Embarquez ! pour les défis Transition en Côte d'Émeraude », mené par La Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude (CCCE), notre association a été sollicitée pour participer à une partie de ce projet : les défis ÉnergiéO.

Qu'est-ce que les défis familles ÉnergiéO ? Un challenge proposé à des personnes ou familles volontaires, sur une durée de 4 mois de décembre 2022 à mars 2023. Des ateliers ludiques et conviviaux sont proposés pour en apprendre plus sur sa manière de consommer, bénéficier de conseils pour diminuer sa consommation en eau et énergie et acquérir de nouvelles habitudes de consommation.



Concrètement, chaque famille choisit les écogestes qui lui paraissent les plus pertinents et les applique semaine après semaine. En mars, un bilan permettra de mesurer les économies réalisées. En moyenne, les foyers impliqués réussissent à économiser 12 % de leur consommation d'énergie et 13 à 20 % de leur consommation d'eau.

Des ambassadeurs(drices) ont été recruté(e)s pour accompagner les familles tout au long du défi. Leur formation a été assurée par les responsables du Point Info Energie et de la Protection de la Ressource en Eau du Pays de Saint Malo. Défini par une convention de partenariat (CCCE – ETE), notre rôle est de participer à la formation des ambassadeurs et d'animer les réunions ÉnergiéO avec les familles participantes et les ambassadeurs. Trois communes : Le Minihic-sur-Rance, Pleurtuit et Dinard ont commencé à accueillir les familles participantes. Le défi se base sur le progrès global des comportements, peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

Cette opération « Embarquez ! » sera renouvelée l'hiver prochain 2023-2024 et vous serez à nouveau invités à y participer.



## Centrales Villageoises Rance Emeraude (CVRE) a tenu sa première assemblée générale le 1er Décembre à Lanvally.

Après une première année bien remplie, CVRE (société citoyenne qu'ETE a largement contribué à fonder) a tenu sa première AG. Les projets de centrales photovoltaïques ainsi que leurs modalités de financement ont été présentés et approuvés lors de cette AG. Les premières installations vont pouvoir être mises en service en 2023, et beaucoup d'autres sont en cours d'étude. La majorité de ces projets est menée en partenariat avec les municipalités. Beau travail réalisé en un an seulement ! Nous invitons tous nos adhérents et sympathisants à participer et contribuer à cette initiative citoyenne de production locale d'énergie renouvelable.



## Article paru dans « La Mouette » de Lancieux : La Sobriété ? Pourquoi et... surtout : Comment ?

ETE a participé à la rédaction et à la parution d'un article double page très complet sur les éco-gestes dans le bulletin municipal de LANCIEUX « La Mouette de Lancieux ». Le même article a été proposé aux autres communes de la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude et de Dinan.

Un extrait



Lors de l'achat, privilégions les produits les plus économes en énergie (étiquettes énergie). Contrairement à ce qui est souvent dit, il est préférable pour notre porte-monnaie et pour l'environnement d'attendre la fin de vie de nos appareils avant de s'en procurer de nouveau : les ressources nécessaires pour en fabriquer utilisent matières premières, énergie et eau. Et si c'est le cas, redonnons une 2<sup>e</sup> vie à nos appareils en les revendant, en les donnant à une association ou une recyclerie (exemple : Recyclerie Rance Emeraude).

A nous de sélectionner les actions qui nous paraissent les plus adaptées à notre situation et nous allons aimer économiser de l'énergie ! Essayons et adoptons de nouveaux gestes en consultant sur internet les « 100 éco-gestes » de cler.org.

Article écrit avec le concours de l'association lancieutaine « Émeraude Transition Énergétique » <http://emeraudetransitionenergetique.fr/>

LA MOUETTE N° 5 de LANCIEUX 23

## Mesurez vous-même vos consommations d'énergie



Grâce à une subvention départementale qui nous a été octroyée, nous avons acquis quelques instruments fort utiles :

- des wattmètres permettant de mesurer la consommation réelle des appareils électriques
- des sondes thermiques permettant de mesurer la température des parois et repérer les fuites d'air
- une caméra thermique permettant d'avoir une vue globale de votre habitation et d'évaluer les éventuels défauts d'isolation. Elle est utilisable en hiver pour des volumes chauffés.

Contactez-nous pour en profiter !



## Les kits solaires : c'est parti !

De plus en plus de personnes se posent la question d'installer des panneaux solaires chez elles, notamment dans l'objectif d'auto-consommer. Une solution facile à mettre en œuvre existe : les panneaux « Plug And Play », c'est-à-dire des panneaux qui se branchent directement sur le circuit électrique interne du logement, sans recourir à une demande de raccordement ni à l'installation d'un compteur spécifique.



Un kit solarcoop



Option support à réaliser par soi-même

### RENTABLE ?

*...en février 2023, le prix du kWh réglementé augmente de 15% et passera donc à 0,20 centime !*

*Vous rentabiliserez un kit en 6 à 10 ans selon votre usage*

**... ET C'EST BON POUR LA PLANÈTE !**

*Nos amis des Survoltés ont commandé plus de 40 kits à Solarcoop, nos amis de CIREN plus de 100...*

**POURQUOI PAS NOUS ?**

Dans cette configuration, l'électricité produite doit être consommée à l'intérieur de la maison. En effet, le surplus éventuel ne peut être revendu et est renvoyé sur le réseau « gratuitement ». De plus, lors de l'installation, on doit effectuer une déclaration à ENEDIS et signer une convention d'autoconsommation sans injection (CACSI), par laquelle on s'engage à ne pas injecter d'électricité dans le réseau (ou très peu...). L'équipement pourra notamment alimenter tous les appareils qui fonctionnent en quasi continu : congélateur, réfrigérateur, box, VMC, ... (ce qu'on appelle encore le « talon de consommation »). L'équipement, intégrant un micro-onduleur, est branché sur une prise usuelle du logement (prise de terre obligatoire et raccordée à un disjoncteur 16 ou 20 A).

Pour poser le(s) panneau(x), vous devez disposer de suffisamment de place (chaque panneau mesure en moyenne 1m X 1m80) et surtout d'une bonne orientation (le plus possible plein sud), sans ombre portée, avec une inclinaison optimale (30° l'été et 60° l'hiver), et le fixer sur un support pour qu'il reste en place même en cas de vent violent. Il peut être fixé au sol, sur un abri de jardin, sur un balcon, ....

Un ou plusieurs panneaux ? Pour répondre utilement à cette question, il est nécessaire d'évaluer sa capacité d'autoconsommation (en tenant bien compte des horaires respectifs de la production solaire et de sa consommation), pour éviter le risque de ne pas tout consommer ce qui est produit. Les panneaux Plug and Play ont une puissance de 300 à 400 Wc. Dans tous les cas, nous conseillons d'installer d'abord un panneau, et de regarder parallèlement s'il n'est pas possible de réduire sa consommation d'électricité, avant d'envisager une installation de plusieurs panneaux. L'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas !!

Du fait de l'intérêt de ce type de panneau, nous souhaiterions aider les personnes qui voudraient en acquérir. Pour cela, nous avons besoin de connaître le nombre de personnes intéressées. En fonction de ce nombre, ETE pourrait proposer deux options :

- Soit il est acheté "complet prêt à brancher" par le biais d'une société coopérative comme Solarcoop (700 € avec le support + frais de livraison, qui sont modestes si commande groupée).
- Soit le panneau est acheté à un fournisseur dans le cadre d'un achat groupé s'il y a un nombre suffisamment important de personnes intéressées (environ 500 €, mais ici il faudra réaliser soi-même le support de fixation : à réserver aux bricoleurs avertis !)

Dans tous les cas, des ateliers seront organisés pour vous aider à les installer ! L'occasion d'un moment convivial pour faire connaissance et multiplier nos énergies !

Nous décidons de lancer l'opération et choisirons en fonction de vos réponses. Merci de remplir le formulaire ici :

<https://framaforms.org/kits-solaires-pour-une-auto-consommation-1671295513>

ou de nous envoyer un mail à [contact@EmeraudeTransitionEnergetique.fr](mailto:contact@EmeraudeTransitionEnergetique.fr)

Parlez-en autour de vous !!

**A bientôt !**